



Gémens

« A. Boucher »

Vacances 2023/2024

INSCRIPTION EN LIGNE

Inscriptions et Réservations

à effectuer via le Portail Famille uniquement

Pour vous connectez rendez-vous sur l'adresse :

<https://portail.berger-levrault.fr/MairieEstrablin38780/accueil>

Muni de votre mail et de votre mot de passe

Période d'accès au portail famille

Ouverture du portail pour chaque vacances scolaires **15 jours** environ avant le début des vacances, date à laquelle vous pourrez effectuer vos réservations pour les accueils de loisirs des vacances.

**Attention pour les familles extérieures aux 6 communes ,
Veuillez contacter le service directement !**



Guide info

INSCRIPTIONS A GEMENS

Reservations en ligne : accessible environ 15 jours avant le début des vacances.

Depuis le portail Famille

<https://portail.berger-levrault.fr/MairieEstrablin38780/accueil>

Vous devez disposer d'un compte famille BL ENFANCE si vous souhaitez faire une réservation pour votre ou vos enfants

Se connecter à son portail famille via BL ENFANCE muni de votre mail et de votre mot de passe pour faire votre réservation pour les vacances scolaires 2023/2024

Cliquez sur « espace famille »

- Cliquez sur « planning d'activité »
- Choisir les dates des vacances soit du au et du au
- Cliquez sur le jour souhaité. **Attention plusieurs choix sont possibles: vacances journée, vacances matin, vacances après-midi**
- **Pour un accueil spécifique (Pai) contacter le service par mail.**
- Un onglet s'affiche : validez votre réservation . Et continuez ainsi pour les autres jours souhaités.

Attention si vous avez plusieurs enfants, une réservation doit être effectué pour chaque enfant.

Une fois votre réservation effectuée, vous recevrez un mail de confirmation (nepasrepondre@bl-citoyen.fr).

Vous pouvez également retrouver l'ensemble de vos demandes depuis votre espace citoyen dans le menu « Mes Demandes ».

Clôture des inscriptions le dernier jour à minuit

L'inscription ne pourra être validée que si le dossier est complet.

Rappel : Si votre enfant est absent pendant les jours que vous avez réservé, ces jours seront facturés sauf si vous présentez un justificatif medical.

Guide info

❖ Vous n'avez pas rempli votre dossier administratif de l'année 2023/2024 et vous souhaitez inscrire votre ou vos enfant(s) pour les vacances scolaires

Vous devez obligatoirement remplir un dossier d'inscription administratif pour l'année 2023/2024 avant toutes réservations pour un accueil au centre de Gémens.

Demandez le au service animation par mail : gemens@estrablin.fr ou télécharger le dossier via le site internet : <https://www.estrablin.fr/enfance-jeunesse/centre-de-loisirs-gemens>

Compléter la fiche de renseignements (1 fiche par enfant) Dater et signer les documents et les renvoyer à l'adresse mail indiquée ci-dessus.

Pour compléter votre dossier d'inscription vous devez fournir obligatoirement les pièces suivantes :

- photocopies des vaccins de l'enfant à jour
- votre numéro d'allocataire CAF
- votre attestation de quotient familial délivrée par la CAF
- votre avis d'imposition (N-1) si vous n'avez pas de quotient familial
- votre attestation d'assurance responsabilité civile ou extrascolaire

Les tarifs d'accueil des enfants sont calculés selon le barème dépendant du quotient familial (CAF) info site Mairie Estrablin

À réception de votre dossier, un mail de confirmation validant l'inscription administrative vous sera transmis ainsi que le lien et votre code abonné pour la création de votre espace famille et ainsi effectuer vos réservations.

N'oubliez pas de vérifier que ce message ne soit pas arrivé dans vos indésirables si vous ne l'avez pas reçu. Au besoin, contactez le service de Gémens.

❖ Vous avez votre dossier administratif de l'année 2023/2024, mais vous n'avez pas de compte famille BLENFANCE

Pour obtenir votre code abonné :

Demandez le au service animation par mail : gemens@estrablin.fr